

Remontées mécaniques Crans Montana Aminona (CMA) S.A.

Convocation à l'assemblée générale ordinaire de l'exercice 2018

17 juin 2019 à 15h00 au Cry d'Er Club d'Altitude à Crans-Montana

Ordre du jour

- 1. Ouverture de l'assemblée et contrôle des présences**
- 2. Présentation et approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 13 juin 2018**
Le Conseil d'Administration propose l'approbation du procès-verbal
- 3. Présentation des comptes de l'exercice 2018 et du rapport annuel**
- 4. Rapport de l'organe de révision**
- 5. Approbation des comptes et du rapport annuel**
Le Conseil d'Administration propose l'approbation des comptes et du rapport annuel
- 6. Affectation du bénéfice**
Le Conseil d'Administration propose
 - *de ne rien attribuer à la Réserve générale*
 - *de ne pas verser de dividende*
- 7. Décharge aux organes responsables**
Le Conseil d'Administration propose de donner décharge aux membres du Conseil d'Administration et aux organes de gestion
- 8. Elections statutaires**
 - Conseil d'Administration
 - Président
 - Organe de révision
- 9. Divers**

Le bilan, le compte de résultat et le rapport de l'organe de contrôle sont à la disposition des actionnaires dès ce jour auprès de l'administration de la société.

Les actionnaires sont priés, pour pouvoir exercer leur droit de vote de présenter les actions ou un certificat de blocage pour les détenteurs d'actions au porteur ou une pièce d'identité pour les détenteurs d'actions nominatives au bureau de contrôle avant l'ouverture de l'assemblée dès 14h30.